



LE CONSEIL D'ÉTAT

DE LA RÉPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

vu la loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel (LSPC), du 4 septembre 2018 ;

sur la proposition de la conseillère d'État, cheffe du Département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture,

arrête :

Article unique Sont nommé-e-s membres de la commission cantonale des biens culturels, pour la période législative 2026-2029, jusqu'au 31 décembre 2029 :

- VARA Céline, conseillère d'État, cheffe du Département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture, présidente ;
- AGUSTONI Fabrice, architecte, Neuchâtel ;
- AUBERT Jules, juriste et conseiller général à Neuchâtel, Neuchâtel ;
- AUBERT Natacha, conseillère communale de Milvignes, Colombier ;
- CLERC Denis, président de la section neuchâteloise de Patrimoine suisse, La Chaux-de-Fonds ;
- ÉVARD Boris, architecte, La Chaux-de-Fonds ;
- FLÜCKIGER Véronique, cheffe de service de l'urbanisme de la commune de Laténa ;
- HIPPENMEYER Florence, architecte, Neuchâtel (Chaumont) ;
- JEANNERET Jean-Daniel, conseiller communal de La Chaux-de-Fonds, La Chaux-de-Fonds ;
- MICHEL Robert, président d'Archéone, Neuchâtel ;
- TERRIER France, cheffe du projet ARC HORLOGER pour la Suisse, archéologue et muséologue, La Chaux-de-Fonds ;
- TISSOT Nathalie, avocate et professeure à l'UNINE, La Chaux-de-Fonds ;
- TRACHSEL Christian, ancien délégué à l'énergie de la Ville de Neuchâtel, Marin-Epagnier ;
- VAUCHER Laurence, archéologue, Môtiers.

Font en outre partie de la commission avec voix consultative :

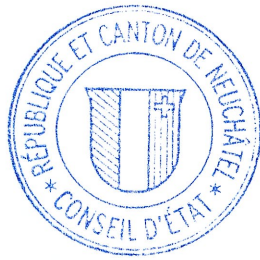
- la cheffe du service de la culture du Département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture ;
- l'archéologue cantonale ;
- le conservateur cantonal chef de l'office du patrimoine bâti et immatériel ;
- le directeur du Laténium ;
- l'aménagiste cantonal, chef du service de l'aménagement du territoire ;
- l'architecte cantonal, chef du service des bâtiments.

Neuchâtel, le 4 mars 2026

Au nom du Conseil d'État :

La présidente,
C. GRAF

La chancelière,
S. DESPLAND



Distribution :

- Destinataires (par OCPI).....	1
- SCNE	1
- OCPI	1
- DSDC	2
- Chancellerie	1